Collège droit, science politique, économie et gestion

DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LICENCE
MENTION DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
3ème année – Groupe 1

☒Arrêté initial ☐Arrêté rectificatif

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°2020-31 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 23 avril 2020.

Le directeur du Collège droit, science politique, économie et gestion

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour le
Diplôme : licence
Mention : droit et science politique – 3ème année – Groupe 1

Nom	Prénom	Qualité[1]	Enseignement assuré
HAKIM	NADER	EC	Histoire de la pensée juridique
COMBOT	MELODIE	EC	Droit civil
PAOLETTI	MARION	EC	Science politique générale
AUZERO	*GILLES**	*EC*	*Droit du travail*
MARIE	*ALEXIS**	*EC*	*Droit international public*
KENDERIAN	*FABIEN**	*EC*	*Droit des affaires*

Article 2 : Le jury est présidé par Monsieur Nader HAKIM.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2026-2027.

Fait à Bordeaux, le : 23/10/2026

M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Directeur du Collège DSPEG

* Suppléants

[1] Enseignant-chercheur (EC), enseignant (E), personnalité qualifiée ayant contribué aux enseignements PQ), personne qualifiée choisie en raison de leurs compétences (PC), directeur d'études comme membre ou invité avec voix consultative (DE)